

Article 21 du Règlement

LE COMMERCE EXTÉRIEUR

LA POSITION DES LIBÉRAUX SUR LE LIBRE-ÉCHANGE

M. Gilles Bernier (Beauce): Monsieur le Président, selon le *Toronto Star* et *La Presse* de ce matin, les délégués libéraux sont sortis à couteaux tirés d'un furieux débat de deux jours sur la question du libre-échange.

Dans un bizarre chassé-croisé, les délégués ont adopté une résolution en faveur du libre-échange pour ensuite appuyer une politique s'opposant au libre-échange. Ce revirement a provoqué des critiques acerbes de la part de l'ex-ministre libéral Donald Macdonald qui a qualifié d'incohérente la position de son parti. «Vus de l'extérieur, nous semblons plutôt stupides», a déclaré M. Macdonald, ajoutant que le chef libéral, qui a évité de s'engager, «doit maintenant se mettre à l'ouvrage en compagnie de son caucus, d'où proviennent la plupart des idioties».

Les discours du chef libéral sur la libéralisation du commerce avec les États-Unis révèlent une approbation tacite de l'initiative de mon gouvernement. Positions contraires, cependant, du critique du commerce extérieur et du critique des affaires extérieures.

Les Canadiens doivent constater la grande confusion qui règne chez les rouges d'Ottawa et ce, sur plusieurs questions importantes.

* * *

[Traduction]

LES PÊCHES

LE BANC GEORGES—LES CONSÉQUENCES ÉVENTUELLES DES FORAGES

M. Rod Murphy (Churchill): Monsieur le Président, Texaco Canada a l'intention de commencer l'an prochain des forages dans le banc Georges, au large de la côte atlantique. C'est l'une des régions les plus riches au monde du point de vue de la pêche. Les prises de pétoncles seulement représentent la moitié de la valeur de toutes les prises en Nouvelle-Écosse. Du point de vue environnemental le banc Georges est extrêmement fragile. Pour protéger les emplois et ces ressources, la section 1252 de la *Newfoundland United Food and Commercial Workers* et le syndicat des pêcheurs demande que le banc soit déclaré sanctuaire marin.

La seule recherche, à ce jour, sur les conséquences des forages dans cette région a été faite par la *Canadian Oil and Gaslines Association*. Je me joins à mes collègues néo-démocrates de la région atlantique pour dire que cela est loin de nous rassurer. Le gouvernement devrait faire un rapport indépendant sur les conséquences de forages dans le banc Georges pour informer les Canadiens de la région atlantique.

* * *

LES INSTITUTIONS FINANCIÈRES

ON S'OPPOSE À L'EXPLOITATION DU MARCHÉ DES ASSURANCES PAR LES BANQUES

M. Lee Clark (Brandon—Souris): Monsieur le Président, plusieurs petits hommes d'affaires de ma circonscription qui

vendent de l'assurance générale et un grand nombre de leurs clients s'inquiètent de voir le gouvernement fédéral songer à autoriser les banques et d'autres institutions financières à vendre de l'assurance générale.

En permettant aux banques et aux sociétés de fiducie de vendre de l'assurance on pourrait introduire une concurrence injuste dans le marché des assurances parce que beaucoup de gens pourraient se sentir obligés de prendre leur assurance à la banque avec laquelle ils font affaire. Les grandes banques sont déjà très puissantes. Je crains, comme beaucoup de mes électeurs, que les banques puissent en arriver à dominer certains secteurs de l'assurance et que de petites entreprises soient complètement éliminées.

Les petites entreprises sont un élément essentiel de notre économie. L'assurance est un service compliqué. Les agents indépendants ont beaucoup travaillé pour réussir à donner à leurs clients le meilleur service possible. J'espère que le gouvernement n'adoptera aucune loi susceptible de menacer ces petites entreprises.

* * *

[Français]

L'ASSURANCE-CHÔMAGE

L'IMPACT DU RAPPORT FORGET

M. Jean-Claude Malépart (Montréal—Sainte-Marie): Monsieur le Président, il est décevant de voir que le gouvernement accepte déjà la recommandation du rapport Forget au niveau de l'annuëllisation des régimes de prestations.

Monsieur le Président, il n'y a pas si longtemps le ministre des Finances (M. Wilson) a déclaré qu'il voulait que les riches soient plus riches et là il vient de trouver une proposition pour que les pauvres soient plus pauvres. Il est inacceptable qu'une telle proposition soit acceptée par ce gouvernement conservateur, ce qui aurait la conséquence suivante, au Québec: un père de famille de deux enfants serait obligé de recevoir des prestations de bien-être social pour aller chercher 435 \$.

J'invite le premier ministre (M. Mulroney) et le ministre à ne plus consulter, à ne plus dépenser de l'argent. Voici ce que les gens pensent: c'est non au rapport Forget, non à l'annuëllisation et oui à de bonnes recommandations positives.

* * *

L'INDUSTRIE PHARMACEUTIQUE

ON DEMANDE QUE LA DÉPUTÉE DE MOUNT-ROYAL PARTICIPE AU DÉBAT SUR LE PROJET DE LOI C-22

M. Gabriel Fontaine (Lévis): Monsieur le Président, en 1968, le gouvernement libéral présentait un projet de loi sur l'industrie pharmaceutique, projet qui allait permettre la «photocopie» des pilules par les compagnies génériques.